



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quatrième session

Rome, 25 – 29 octobre 2010

**Deuxième évaluation en temps réel des travaux de la FAO
sur l'influenza aviaire hautement pathogène**

RÉPONSE DE LA DIRECTION

Note d'accompagnement

1. La direction accueille favorablement le rapport final de la deuxième évaluation en temps réel des travaux de la FAO sur l'influenza aviaire hautement pathogène (influenza aviaire), et apprécie grandement l'objet et la portée des recommandations de même que le vaste processus de consultation et d'examen par les pairs mené tout au long de l'évaluation.
2. Elle se réjouit que la FAO soit reconnue dans ce rapport pour le rôle directeur que l'Organisation joue, à quelques exceptions près, dans le domaine de la santé animale, ainsi que pour sa contribution à la réduction progressive de l'influenza aviaire et pour le travail et le dévouement de son personnel dans tous les pays visités par l'équipe d'évaluation. Conjuguée aux recommandations des évaluateurs, cette reconnaissance très valorisante sera sans nul doute une source de motivation et d'inspiration pour le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) et aidera celui-ci à renforcer et à développer ses activités.
3. La direction a fourni à l'équipe d'évaluation des observations détaillées sur les projets de rapport aux niveaux mondial, régional et national le 21 janvier 2010. À cette date, les recommandations n'étaient pas encore définitives et n'ont donc pas été commentées. Du 25 au 27 janvier 2010, un groupe de pairs a procédé à l'examen de l'évaluation et formulé des commentaires portant à la fois sur les rapports eux-mêmes et sur leurs recommandations. La direction note que les recommandations finales de l'équipe d'évaluation intègrent en partie ces commentaires.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

4. La réponse de la direction concerne uniquement les recommandations du rapport d'ensemble de l'équipe d'évaluation, au niveau mondial. Sur les 33 recommandations formulées, la direction en accepte 29 en totalité; quatre autres (15, 18, 24 et 33) sont acceptées en partie, la direction émettant des réserves pour des raisons de faisabilité principalement. En outre, elle constate avec satisfaction que bon nombre des recommandations de l'équipe d'évaluation sont déjà mises en œuvre en tout ou partie.

5. Pour faciliter la compréhension de la réponse présentée ci-après, la direction souhaite apporter quelques éléments de contexte liminaires:

- a) La FAO passe progressivement à une approche de gestion axée sur les résultats, qui consiste à évaluer l'ensemble du travail de l'Organisation à l'aune des résultats et des performances. Il est prévu d'appliquer cette approche au travail de l'ECTAD, afin de s'assurer que toutes les activités entreprises aux niveaux mondial, régional et national contribuent à atteindre les résultats de l'Organisation souhaités.
- b) Le travail de l'ECTAD sur l'influenza aviaire et d'autres maladies animales transfrontières se retrouve désormais dans les objectifs stratégiques B (B.2: Croissance de la production animale durable) et I (I.2: Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture), avec une forte dimension pluridisciplinaire intégrant notamment la santé animale, les questions liées aux espèces sauvages, la communication et les facteurs socioéconomiques (équipes pluridisciplinaires). D'autres activités visent à renforcer la dimension interdisciplinaire du travail de l'ECTAD avec des unités du Siège et des bureaux (sous-)régionaux participant à la planification et à la mise en œuvre du programme à tous les niveaux (équipes interdisciplinaires).
- c) Des efforts sont actuellement déployés pour relier le travail de l'ECTAD au Cadre national de la FAO sur les priorités à moyen terme (CNPMT), de sorte que les activités de santé animale complètent les actions de développement à plus long terme, en phase avec les priorités des pays. Une approche similaire est mise en place à l'échelon régional. Ainsi, pour fournir un programme de santé animale qui ait un fort impact dans les régions, ce processus est également appuyé par des relations fonctionnelles renforcées entre, d'une part, les unités régionales et les unités de pays de l'ECTAD et, de l'autre, les bureaux (sous-)régionaux de la FAO.
- d) La FAO conçoit actuellement un programme mondial baptisé «Une seule santé» pour prévenir et endiguer les maladies au niveau de l'interface animal-homme-écosystème. Ce programme est fondé sur i) le cadre stratégique interinstitutions «Un monde, une santé» et ii) la stratégie de santé animale «Un monde, une santé» qui est en cours d'élaboration par la FAO et l'OIE. Il devrait donner naissance à une action mondiale méthodique destinée à éviter la transmission des maladies au niveau de l'interface animal-homme-écosystème, afin de protéger la santé publique et de sauvegarder la sécurité alimentaire, la production agricole, les ressources naturelles et les moyens d'existence. Le programme initial devrait être mis en œuvre sur cinq ans, de 2010 à 2015, et répondre aux besoins immédiats d'intervention d'urgence tout en maintenant une vision à plus long terme du développement et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

6. La direction a décidé de mettre en place un système de suivi trimestriel pour surveiller l'exécution des recommandations globales de l'équipe d'évaluation et faire en sorte qu'elles servent de «feuille de route» à l'ECTAD au cours des prochaines années. C'est pourquoi le Plan d'action proposé pour cette mise en œuvre s'étale sur une période de trois ans. Les recommandations applicables aux échelons régional et national seront traitées séparément par les

bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'ECTAD, qui rendront compte deux fois par an de leur avancement.

7. La réponse de la direction a été rédigée dans le respect des lignes directrices fournies par le Bureau de l'évaluation, qui améliorent le format du tableau des actions à prendre en réponse aux recommandations.

Résumé des principales actions

8. Pour mettre en œuvre les recommandations formulées par l'équipe d'évaluation, la direction propose un ensemble de 91 actions à exécuter d'ici à 2015, toutes en phase avec les objectifs stratégiques (B et I) et conformes à l'approche de gestion axée sur les résultats adoptée par la FAO. Des efforts supplémentaires seront consentis: i) pour appuyer le travail de l'ECTAD aux niveaux régional et national par le renforcement des liens fonctionnels avec les bureaux (sous-)régionaux de la FAO, de façon à accroître l'impact régional du programme de santé animale; et ii) pour relier le travail de l'ECTAD au cycle de programmation par pays à l'aide des cadres nationaux sur les priorités à moyen terme (CNPMT), afin de s'assurer que les activités liées à la santé animale complètent des actions de développement à plus long terme alignées sur les priorités des pays.

9. Le rapport souligne que la plupart des actions proposées (87 pour cent) sont de nature normative. L'attention se porte également sur la définition des stratégies mondiales et régionales (27 pour cent) ainsi que sur l'élaboration de lignes directrices et d'outils permettant de mettre ces stratégies en application (23 pour cent). Les actions relatives aux ressources humaines occupent une place très importante. Selon les prévisions, plusieurs postes devraient être créés dans les domaines de l'épidémiologie (financés sur le Budget ordinaire) et des partenariats public-privé (financés par des contributions volontaires) afin d'optimiser la collaboration ECTAD/EMPRES sur ces deux axes. La majorité des actions sont liées à la mise en place des stratégies mondiales et régionales. Toutes les actions proposées ont été conçues en considérant leur impact potentiel sur l'efficacité et l'exécution du programme global de la FAO (voir la légende du tableau des actions pour plus de détail).

10. Plus spécifiquement, ces actions seront organisées en six piliers:

Pilier 1 – Élaboration des politiques et coordination des programmes

L'introduction des questions de santé animale dans les CNPMT/CRPMT constitue l'élément central des actions futures de l'ECTAD au niveau des pays (action 6.1 et 6.2), parallèlement à l'identification des domaines prioritaires d'intervention («points chauds») et des stratégies adaptées au contexte (action 8.1).

Pilier 2 – Mécanismes de surveillance de la maladie

La priorité est donnée à l'élaboration de stratégies régionales de type «Un monde, une santé» (action 12.3), en passant d'un programme centré sur une maladie à un programme multimaladie et en adoptant une approche plus complète, avec l'appui de nouvelles lignes directrices traitant des maladies animales transfrontières prioritaires (actions 12.1, 12.2 et 12.4), des zoonoses et des maladies infectieuses émergentes.

Pilier 3 – Diagnostic, diagnostic différentiel et caractérisation des infections

Le renforcement des laboratoires sera poursuivi, avec une meilleure prise en compte de la dimension socioéconomique (action 13.1).

Pilier 4 – Prophylaxie et éradication de la maladie

Ces actions seront principalement menées dans les pays où le virus H5N1 de l'influenza aviaire demeure enraciné, en adoptant des approches novatrices qui restent à élaborer (actions 15.1 et 15.2). Les enseignements tirés de l'épizootie d'influenza aviaire seront

également pris en compte dans une stratégie d'indemnisation révisée englobant toutes les maladies animales transfrontières (action 16.1).

Pilier 5 – Synthèse, analyse, présentation et utilisation des données épidémiologiques

Les capacités de la FAO seront renforcées grâce au recrutement proposé d'épidémiologistes au Siège et dans les régions (actions 17.1, 17.2 et 17.3) et à la réactivation du consortium de coopération existant (action 17.3). Les activités sur le terrain consisteront à renforcer les réseaux régionaux d'épidémiosurveillance existants et à en créer de nouveaux (action 17.5), avec l'aide de nouveaux outils (lignes directrices, modules de formation), ce qui favorisera une surveillance fondée sur les risques (action 22.2), soutenue par des examens sectoriels (action 18.1) et par des analyses des chaînes de valeur (actions 19.1, 19.2 et 19.3).

Pilier 6 – Prévention de la maladie

Les rôles de la biosécurité (actions 23.1, 23.2 et 23.3), de la vaccination (actions 25.1 à 25.4) et de la communication (actions 26.1 et 26.2) en tant qu'outils de prévention seront explorés de façon plus approfondie et feront l'objet d'actions de plaidoyer, notamment dans les pays où l'influenza aviaire est endémique.

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Actions	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Évaluation des ripostes nationales – Recommandations générales					
1. Élaboration d'une approche pluridisciplinaire plus intégrée dans les programmes menés aux niveaux international, régional et national. Il est recommandé à la FAO d'adopter, à chaque échelon de son action, une approche pluridisciplinaire beaucoup plus concertée dans ses interventions de lutte contre l'influenza aviaire et, de façon générale, dans toutes les activités de l'ECTAD. Cette approche devrait s'appuyer sur la confiance mutuelle, la reconnaissance et la participation des nombreuses disciplines (agroéconomie, épidémiologie, sciences de laboratoire, communications, etc.) dont dispose une grande organisation des Nations Unies comme la FAO, et permettre d'obtenir des interactions bien plus fortes (projets, publications ou événements réalisés conjointement) avec les unités concernées au sein de l'Organisation (notamment les unités AGAH, AGAL et AGAP, le Centre d'investissement ou encore le Bureau juridique) et de réaliser des effets directs nettement plus durables.	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Ce <u>travail est en cours</u>, car une approche pluridisciplinaire de prévention et de maîtrise de l'influenza aviaire et d'autres maladies animales transfrontières est déjà utilisée dans les programmes de santé animale et mise en œuvre par l'ECTAD au niveau des pays, des régions et du Siège (équipes ECTAD pluridisciplinaires composées d'épidémiologistes, d'experts en communication, d'économistes, de spécialistes de la faune sauvage, etc.). Cette approche se retrouve dans plusieurs programmes et projets nationaux, qui intègrent les politiques de santé animale, la socioéconomie, la biosécurité, la faune sauvage et la communication.</p> <p>Elle entre dans le cadre plus large de la politique de la FAO visant à renforcer les travaux interdépartements et interdivisions par le biais des objectifs stratégiques B et I et des résultats correspondants de l'Organisation, ce qui implique une collaboration interne plus étroite à tous les niveaux et la mise en place d'équipes interdisciplinaires dans les bureaux décentralisés.</p> <p>La direction reconnaît que des efforts supplémentaires devront être consentis pour inscrire les activités de l'ECTAD dans une approche intégrée, en particulier au niveau des pays. En outre, les possibilités qu'offrent les équipes pluridisciplinaires et interdisciplinaires n'ont pas encore été pleinement exploitées, et la direction s'y emploiera l'année prochaine, conformément au changement de culture amorcé dans l'Organisation afin d'appuyer la réforme de la FAO et le cadre de gestion axée sur les résultats. Sur le terrain, il faudra en priorité intégrer l'équipe de l'ECTAD dans les équipes pluridisciplinaires des bureaux (sous-)régionaux et établir une relation fonctionnelle claire entre l'ECTAD et les équipes des bureaux décentralisés pour encourager le décloisonnement du programme de terrain de ce centre, mais aussi pour mettre en commun les ressources en cas de besoin.</p>	<p>Action 1.1 – S'assurer que les équipes de l'ECTAD sont pleinement intégrées dans les équipes pluridisciplinaires des bureaux (sous-)régionaux.</p> <p>Action 1.2 – Mettre sur pied des équipes ECTAD</p> <p>Action 1.3 – Veiller à la participation des autres divisions (jouant un rôle dans la réalisation des objectifs stratégiques B et I) aux réunions de la direction de l'ECTAD et aux autres réunions liées à l'initiative «Une seule santé».</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Direction de l'ECTAD</p>	<p>Octobre 2010</p> <p>Avril 2011</p> <p>Au plus vite</p>	<p>N</p> <p>O</p> <p>N</p>

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser				
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)	
<p>2. Définition d'une articulation claire et concertée entre les interventions d'urgence et de développement liées à la lutte contre l'influenza aviaire. Il est recommandé à la FAO de renforcer l'articulation entre les opérations d'urgence et les programmes de développement au niveau des pays de façon à harmoniser efficacement les opérations d'urgence de lutte contre l'influenza aviaire et les aspirations nationales de développement à plus long terme du secteur de la santé animale. Les modalités de cette interface devront être examinées régulièrement compte tenu de la réforme en cours à la FAO.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><i>Travail en cours.</i> Les opérations d'urgence de la FAO face à l'influenza aviaire et à d'autres maladies animales transfrontières sont inscrites dans une perspective à plus long terme, afin d'assurer la transition et la liaison avec les programmes de développement. Cette vision se retrouve à la fois dans le cadre du programme ordinaire (objectif stratégique B) et dans le travail de l'ECTAD. En particulier, le Cadre de gestion des crises pour la filière alimentaire et son Centre de gestion des crises – Santé animale (voir le résultat de l'unité 3 du résultat de l'organisation 2 inclus dans l'objectif stratégique B) assurent une transition stratégique systématique entre l'assistance d'urgence et l'appui à plus long terme, par la mobilisation de ressources et la formulation de propositions de projet pour les pays et régions concernés. L'analyse du portefeuille de l'ECTAD en matière d'influenza aviaire démontre également que la grande majorité des projets sont liés au développement, conformément à la stratégie mondiale et au programme de lutte contre cette maladie (voir aussi la réponse à la recommandation 1 de la première évaluation en temps réel).</p> <p>Il est à noter en outre que l'amélioration de la transition et des liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement se retrouve dans le résultat de l'organisation 2 associé à l'objectif stratégique I, auquel la Division de la production et de la santé animales contribue de manière significative.</p>	<p>Action 2.1 – Élaborer une stratégie FAO/OIE «Une seule santé».</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD	En cours	N	
		<p>Action 2.2 – Mettre en œuvre la stratégie conjointe FAO/OIE «Une seule santé»:</p>				
		<p>(i) Établir un cadre de mise en œuvre et un plan d'action définissant les responsabilités de la FAO au sein de la stratégie FAO/OIE «Une seule santé». Ce travail débouchera sur un programme-cadre mondial de mise en œuvre à tous les niveaux (le programme «Une seule santé» de la FAO).</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD	En cours	N	
		<p>(ii) Finaliser les stratégies et les programmes ou les plans de travail dans toutes les régions conformément à l'approche et au programme-cadre mondial «Une seule santé».</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD	Directeurs de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO	Octobre 2010	N
<p>(iii) Concevoir des projets mondiaux, régionaux et nationaux pour l'élaboration de propositions de financement au sein du programme-cadre «Une seule santé» de la FAO.</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD	Directeurs régionaux de l'ECTAD	Octobre 2010	N		

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
	Dans un registre plus technique, la direction tient à souligner que le passage de l'intervention d'urgence au développement nécessite de s'écarter des mesures de réaction prises au coup par coup pour s'intéresser à l'étude de la maladie au niveau de l'interface animal-homme, sur fond d'agriculture et de développement rural durables, de gestion des ressources naturelles et de calendrier de réduction de la pauvreté. Il est envisagé d'élaborer un programme «Une seule santé» dans cet esprit. Il doit être clair, néanmoins, que la capacité d'intervention en cas d'urgence est maintenue.	Action 2.3 – Mettre en œuvre le programme «Une seule santé» de la FAO.	ECTAD	2015 (5 ans)	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser				
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)	
<p>3. Exploitation des capacités de lutte contre l'influenza aviaire dans des programmes de préparation et d'intervention plus vastes consacrés à d'autres maladies animales prioritaires. Il est recommandé à la FAO de chercher au plus vite à étendre les impacts du développement récent des capacités de lutte contre l'influenza aviaire à d'autres maladies animales considérées comme prioritaires par les gouvernements des différents pays. À cet effet, la FAO devra collaborer à un niveau plus large avec les parties prenantes nationales et à un niveau différent avec ses pays membres et ses partenaires de développement pour étudier ensemble les avantages durables potentiels d'une approche de ce type.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Bon nombre des activités entreprises actuellement par l'ECTAD (interventions d'urgence, planification des secours, réseaux de laboratoires, surveillance) montrent que la lutte contre l'influenza aviaire a conduit les pays à mettre en place des mécanismes d'alerte, de détection et d'intervention rapides utilisables pour d'autres maladies. Les avantages sont particulièrement évidents dans des domaines transversaux comme la biosécurité, le renforcement des services vétérinaires ou les systèmes de surveillance. Le système GLEWS et d'autres outils de lutte contre l'influenza aviaire au niveau mondial (comme le réseau OFFLU et le Centre de gestion des crises – Santé animale) ou au niveau régional (comme les centres régionaux de santé animale et les réseaux régionaux) sont déjà appliqués à diverses maladies animales transfrontières.</p> <p>Cela étant, la direction tient à souligner que, dans certains cas, les donateurs sont réticents à l'idée de réaffecter les ressources à des maladies autres que l'influenza aviaire.</p> <p>Le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (le Cadre mondial) joue un rôle essentiel dans l'élargissement des interventions de la FAO et l'adoption d'une approche de type «Une seule santé». Il réunit les pays au niveau régional et s'oriente vers la définition de feuilles de route régionales afin d'appliquer l'approche progressive de la lutte contre la fièvre aphteuse à d'autres maladies, comme la peste des petits ruminants, la brucellose ou la rage, conformément aux priorités régionales.</p>	<p>Action 3.1 – Actions 2.1 à 2.3.</p>				
		<p>Action 3.2 – À partir de l'évaluation d'impact du Programme mondial de lutte contre l'influenza aviaire (voir recommandation 33),</p>				
		<p>(i) établir des directives sur la façon d'exploiter les investissements consacrés à l'influenza aviaire pour lutter contre d'autres maladies aux niveaux mondial, régional et national;</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD	Octobre 2010	O	
<p>(ii) utiliser le CRPMT et le CNPMT pour déterminer comment ces investissements doivent être redistribués.</p>	Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N			

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
		Action 3.3 – Promouvoir et renforcer le Cadre mondial aux niveaux mondial et régional:			
		(iii) élaborer le plan d'action du Cadre mondial pour les cinq prochaines années, conformément au Cadre stratégique «Un monde, une santé»;	Secrétariat du Cadre mondial (dirigé par EMPRES)	Octobre 2010	N
		(iv) mobiliser des ressources;	Secrétariat du Cadre mondial	Janvier 2011	N
		(v) mettre en œuvre le plan d'action du Cadre mondial.	Unités d'appui mondiales et régionales du Cadre mondial	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser				
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)	
<p>4. Mise à jour régulière des stratégies, approches et protocoles en fonction des effets directs et des impacts. Il est recommandé à la FAO d'accorder davantage de place, d'une part, à l'analyse de ses cinq ans et plus d'expérience de la préparation et de l'intervention en cas d'influenza aviaire pour en tirer les enseignements qui s'imposent et, d'autre part, à la mise en pratique de ces enseignements dans l'examen régulier et l'actualisation selon que de besoin de ses stratégies, approches et méthodes de travail au niveau des pays. À cet effet, l'Organisation devrait prêter une plus grande attention à la façon dont les produits et résultats définis ont été réalisés, avec l'objectif de se servir de ces observations dans ses stratégies mondiales et régionales.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le brassage des expériences d'un pays à l'autre et entre les niveaux national et régional ou mondial est essentiel pour que le travail normatif de la FAO soit pertinent. Les réunions régionales annuelles (comme celle organisée en Asie en février 2010) et les réunions techniques thématiques offrent une plateforme et un espace d'échange d'informations, de connaissances et d'expériences. En outre, les rapports intérimaires et le rapport annuel mondial du programme de lutte contre l'influenza aviaire font régulièrement le point sur les informations utiles recueillies par les programmes de pays.</p> <p>La direction reconnaît qu'il convient de renforcer les dispositions actuelles visant à intégrer dans la formulation ou la révision des stratégies les informations remontées par les pays. Des efforts sont en cours pour encourager le personnel de l'ECTAD à faire état des résultats afin d'actualiser régulièrement les stratégies de lutte contre l'influenza aviaire.</p> <p>Avec la mise en œuvre récente du système de gestion axée sur les résultats, le suivi systématique et l'examen périodique des résultats de l'exécution des projets et des programmes devraient faciliter l'apprentissage organisationnel et l'application de mesures correctives en cours de processus.</p>	<p>Action 4.1 – Encourager la poursuite des réunions techniques régionales annuelles et des sessions de retour d'information en particulier pour les pays où la maladie est endémique, et utiliser les résultats pour réexaminer et actualiser les stratégies de lutte contre l'influenza aviaire selon que de besoin.</p>	Direction de l'ECTAD	Au plus vite	O	
		<p>Action 4.2 – Créer un système de remontée d'informations et de communication des résultats, du terrain vers le niveau mondial, à des fins d'analyse et d'exploitation et dans l'optique de la constitution d'un système de gestion des connaissances.</p>	Direction de l'ECTAD	Unité de la programmation de l'ECTAD en collaboration avec les agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO	Avril 2011	O
		<p>Action 4.3 – Créer un système solide de suivi et d'évaluation pour le programme mondial «Une seule santé» conformément au système de gestion axée sur les résultats.</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD		Avril 2011	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>5. Collaboration active avec les secteurs avicoles privés des pays touchés. Il est recommandé à la FAO de jouer un rôle bien plus actif pour aider les gouvernements à collaborer plus efficacement avec les secteurs avicoles privés. Une telle collaboration aurait pour but de renforcer l'efficacité et la crédibilité des programmes de préparation et d'intervention en cas d'influenza aviaire. Cet aspect est crucial tant aux niveaux supérieurs des secteurs 1 et 2 de la production avicole dans des pays comme le Bangladesh, le Cambodge, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Indonésie, le Nigéria et le Viet Nam, qu'au niveau du secteur 3 qui commence à se développer dans de nombreux pays. En particulier, il est recommandé à la FAO:</p> <p>a) de renforcer les compétences techniques des unités ECTAD présentes dans les pays où l'influenza aviaire est endémique en faisant appel à des experts internationaux expérimentés spécialisés dans les élevages avicoles commerciaux, de manière à éclairer et à guider la conception et la mise en œuvre des initiatives de préparation et d'intervention; et</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Avec le passage de l'aide d'urgence aux approches à moyen et long termes se dessine un processus naturel d'élargissement des partenariats et d'inclusion de nouvelles parties prenantes, notamment issues du secteur privé. Devant la situation actuelle de l'influenza aviaire, ce ne sont plus les seuls producteurs, mais l'ensemble des acteurs du secteur avicole qui ont un rôle à jouer dans la lutte contre la maladie. Les exploitants commerciaux doivent renforcer leurs engagements à endiguer la propagation du virus H5N1 dans les élevages industriels et les canaux associés de distribution et de commercialisation.</p>	<p>Action 5.1 – Créer une unité chargée des partenariats public-privé au sein de l'ECTAD ou un groupe thématique (à déterminer) au Siège de la FAO, en les dotant d'un personnel suffisant.</p>	Direction de l'ECTAD	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
	La direction admet que l'ECTAD n'est pas bien armée aujourd'hui pour favoriser les partenariats public-privé en particulier dans les pays où la maladie est endémique. Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet interrégional de l'USAID en faveur des partenariats public-privé doivent être incluses dans le travail normatif et mieux intégrées dans les plans nationaux et régionaux.				
		Action 5.2 – Inclure les partenariats public-privé dans le programme de plaidoyer de l'ECTAD.	Direction de l'ECTAD	Au plus vite	N
		Action 5.3 – Créer des partenariats public-privé au niveau des pays, en faisant appel aux experts nationaux dans le domaine.	Directeurs régionaux de l'ECTAD, chefs d'équipe de pays de l'ECTAD et agents compétents des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO	Octobre 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
b) d'aider à instaurer ou à amplifier la représentation des petites et moyennes entreprises de production et de distribution avicoles, de façon à mieux faire entendre leurs voix et à faciliter les échanges entre ces unités et les pouvoirs publics ou les élevages plus industriels ¹ . Cette recommandation est considérée comme essentielle si la FAO souhaite concrétiser pleinement son rôle d'intermédiaire impartial, sa responsabilité dans l'amélioration de l'efficacité de la lutte contre la grippe aviaire, et sa volonté de venir en aide aux entreprises avicoles en vue d'atteindre une croissance et une sécurité alimentaire durables et universelles.	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>La direction tient à souligner que l'appui et l'autonomisation des syndicats professionnels des petits et moyens producteurs se trouve au cœur du programme de la FAO de développement des élevages, en accord avec les politiques publiques nationales.</p> <p>Les partenariats public-privé peuvent consister à encourager les efforts menés au niveau sous-national, avec la participation du secteur avicole, des communes, des districts, des communautés villageoises, des petits exploitants et des intermédiaires comme les fournisseurs ou d'autres acteurs du commerce d'oiseaux vivants, afin d'aboutir à des approches collectives, concertées et cohérentes à un niveau plus local.</p>	Action 5.4 – Promouvoir le renforcement du dialogue avec les autorités sur les partenariats public-privé à entreprendre sur le terrain.	Direction de l'ECTAD	Au plus vite	O

¹ Les organisations d'agriculteurs, les associations et les fonds fiduciaires ont été largement utilisés pour aider les petits exploitants d'un grand nombre de filières agricoles (thé, café, haricots et produits laitiers, par exemple) à gagner leur autonomie et à se faire entendre. Bien qu'un grand nombre d'entre eux soient sensibles aux mesures d'encouragement à l'exportation, certains comme les producteurs laitiers misent sur l'amélioration des services, les possibilités de crédit et les normes appliquées aux marchés intérieurs. L'essor relativement rapide du secteur avicole n'a pas permis à ces outils de développement de recevoir toute l'attention qu'ils méritaient pourtant.

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Évaluation des ripostes nationales – Recommandations par pilier					
Pilier 1 – Élaboration des politiques et coordination des programmes					
6. Rôle dans la conception et la révision des politiques nationales de lutte contre les maladies animales. Il est recommandé à la FAO d'élaborer une procédure d'analyse de situation bien plus claire, structurée et transparente pour ses activités de lutte contre l'influenza aviaire et les autres activités menées par l'ECTAD au niveau des pays, et d'actualiser cette procédure régulièrement. L'objectif serait d'aider l'Organisation à comprendre le ou les rôles qu'elle peut jouer pour appuyer la définition de politiques nationales de préparation et d'intervention en cas de maladie, et à déterminer si ces politiques s'articulent correctement avec les autres activités menées par la FAO au niveau de chaque pays et avec les politiques nationales à plus long terme de développement de l'élevage, notamment celles mentionnées dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.	Recommandation acceptée. <u>Travail en cours.</u> Au niveau des pays, l'ECTAD travaille dans la perspective d'une prise en mains des opérations par les gouvernements, veillant ainsi à ce que les interventions de la FAO soient alignées sur les priorités sectorielles, les politiques et les stratégies nationales. Dans certains pays, l'ECTAD cherche actuellement à élaborer un plan national sur les priorités à moyen terme pour la santé animale en suivant l'approche définie dans le CNPMT. Ce cadre est l'outil de planification et de gestion qu'utilise la FAO pour exposer les priorités des pays et la façon dont elle peut aider ceux-ci à atteindre leurs objectifs de développement. En tant que tel, il contribue au processus de programmation conjointe par pays des Nations Unies, qui comprend le PNUAD et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le travail de l'ECTAD est à présent en phase avec ce processus.	Action 6.1 – Finaliser les cadres et plans régionaux sur les priorités à moyen terme (CRPMT et PRPMT) pour toutes les régions en les alignant sur le cadre stratégique «Un monde, une santé».	Directeurs de l'ECTAD	Avril 2011	N
		Action 6.2 – Poursuivre l'aide à l'élaboration des CNPMT et des plans nationaux sur les priorités à moyen terme pour la santé animale dans les pays retenus.	Directeurs régionaux de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO	En cours	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>7. Planification, coordination et communication relatives à l'influenza aviaire. Il est recommandé à la FAO d'établir un cadre stratégique harmonisé des mécanismes nationaux de préparation et d'intervention en cas d'influenza aviaire, en lui associant des plans de travail pour toutes ses activités, et d'utiliser ce cadre et ces plans comme des outils de gestion, de communication et de planification applicables à un large éventail de domaines par les gouvernements, l'Organisation elle-même et d'autres parties prenantes.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>L'équipe d'évaluation a fortement apprécié le cadre de préparation et d'intervention nationales mis au point par la FAO au Bangladesh.</p> <p>La direction propose de l'utiliser comme modèle pour d'autres pays, en particulier ceux où la maladie est endémique.</p> <p>Elle aimerait également ajouter qu'indépendamment de la qualité du cadre mis en place par la FAO, les résultats de la lutte contre l'influenza aviaire dépendent surtout de l'intérêt et de la capacité des gouvernements à mettre en œuvre les orientations de l'Organisation.</p>	<p>Action 7.1 – Envisager d'adapter, d'adopter et de promouvoir dans d'autres pays, et notamment dans ceux où la maladie est endémique, le cadre mis en place par la FAO au Bangladesh.</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD	Octobre 2010	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée (réponse de la direction, 26 mars) et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>8. Classification des pays en fonction des risques et des possibilités offertes. Il est recommandé à la FAO d'envisager de réexaminer la classification des pays présentée dans le descriptif de la Stratégie mondiale, de façon à s'assurer que celle utilisée est à jour, orientée vers l'action et conçue pour aider les pays à déterminer la pertinence et le rapport coût-efficacité de leurs stratégies de préparation et d'intervention.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>La direction estime que la classification des pays (et la possibilité de faire passer un pays d'une catégorie à une autre) proposée dans la mise à jour d'octobre 2008 de la Stratégie FAO/OIE (et dans la révision consécutive du Programme de lutte contre l'influenza aviaire) reste valide, et suggère donc de la conserver. Toutefois, elle convient qu'il est possible de rechercher d'autres données probantes montrant la pertinence, l'efficacité et le bon rapport coût-efficacité des stratégies de préparation et d'intervention pour les trois catégories de pays, notamment en s'inspirant des expériences passées. Une attention particulière sera portée aux options de vaccination et d'indemnisation.</p>	<p>Action 8.1 – Poursuivre les efforts d'institutionnalisation et de renforcement du rapport coût-efficacité et de l'acceptabilité sociale des stratégies de préparation et d'intervention, et élaborer des outils d'aide à la décision.</p>	<p>Unité de la socioéconomie de l'ECTAD</p> <p>GLEWS</p>	<p>Octobre 2010</p>	<p>N</p>

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Pilier 2 – Mécanismes de surveillance de la maladie					
<p>9. Perfectionnement des outils d'appui stratégique². Il est recommandé à la FAO d'élaborer de nouvelles lignes directrices normalisées pour la surveillance de l'influenza aviaire au sein de cheptels et de secteurs avicoles différents. L'objectif serait de renforcer l'appui stratégique accordé aux programmes de pays pour améliorer la sensibilité, la pertinence et le rapport coût-efficacité de la surveillance de l'influenza aviaire.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les lignes directrices de la FAO pour la surveillance de l'influenza aviaire sont incluses dans le manuel technique intitulé <i>Preparing for Highly Pathogenic Avian Influenza</i> et sont conformes au Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE (chapitre 1.4 sur la surveillance).</p> <p>La direction reconnaît qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts pour mettre en place une surveillance fondée sur le risque dans l'ensemble des chaînes de valeur (et non uniquement au niveau de la production), en s'appuyant sur les acquis dans la compréhension des systèmes avicoles et de leur évolution et sur les enseignements tirés des activités de surveillance menées pendant cinq ans, notamment dans le cadre du programme participatif de surveillance des maladies et d'intervention en Indonésie. L'enquête sur l'efficacité des systèmes de surveillance au Viet Nam servira aussi de référence. Il conviendra en particulier de s'intéresser au rôle des producteurs et des agents de santé vétérinaire dans les collectivités (au sein d'un système ou d'un partenariat public-privé fonctionnel de santé animale) et aux facteurs susceptibles d'améliorer la communication des informations.</p>	<p>Action 9.1 – Élaborer des lignes directrices OFFLU pour la surveillance de l'influenza aviaire (et d'autres virus de l'influenza).</p>	<p>Groupe de travail OFFLU sur la surveillance</p>	<p>Achevée en juillet 2010</p>	<p>N</p>

² Commentaire du groupe d'examen par les pairs (janvier 2010): les recommandations 9 à 12 sur la surveillance pourraient être fusionnées, et l'adoption des normes OIE dans ce domaine devrait être encouragée.

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
		Action 9.2 – Élaborer des lignes directrices ECTAD en matière de surveillance (à partir des lignes directrices OFFLU) en y intégrant une dimension socioéconomique à partir de travaux existants ou en cours d'élaboration.	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Octobre 2010	N

	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>10. Unités harmonisées de détection, d'information et d'intervention. Bien que la diversité des définitions employées dans les pays où se déroulent des programmes de la FAO soit compréhensible, il est recommandé à l'Organisation de se servir de son statut d'organisme international pour chercher à harmoniser plus avant les unités utilisées dans les rapports sur l'influenza aviaire et d'autres maladies avicoles, de façon à pouvoir comparer au mieux les apparitions de foyers de maladie et les interventions sur des critères sectoriels et spatio-temporels.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Partant de la «définition d'un cas» telle qu'elle est mentionnée dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE (chapitre 1.4), l'ECTAD cherchera à déterminer à partir de critères spatio-temporels et sectoriels l'«unité épidémiologique» la plus appropriée pour faire état de l'influenza aviaire chez les populations de volailles domestiques et d'oiseaux sauvages. Ce travail sera associé à l'élaboration des lignes directrices sur la surveillance (recommandation 9).</p>	<p>Action 10.1 – Élaborer des méthodes efficaces et harmonisées de définition des cas, de description des apparitions de foyers et de collecte des données (c'est-à-dire description des secteurs, taxonomie des espèces sauvages, description des unités épidémiologiques), et définir les options de signalement de l'influenza aviaire (et d'autres maladies avicoles).</p>	GLEWS	Juillet 2011	N
<p>11. Exploitation des innovations introduites et des expériences menées dans le domaine de la surveillance. Il est recommandé à la FAO d'accorder plus d'importance à l'analyse et aux enseignements à tirer des nouvelles approches et expériences en matière de techniques de surveillance, avec l'objectif d'améliorer la sensibilité, le rapport coût-efficacité et la durabilité des outils de surveillance passive et active ainsi que leur pertinence dans des environnements différents.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Cette recommandation et la recommandation 9 pourraient être combinées en raison de leurs fortes similitudes.</p> <p>Des enseignements seront tirés de l'emploi de nouvelles techniques comme le programme participatif de surveillance des maladies et d'intervention et le programme de diffusion des informations sur la santé animale (Égypte), les stylos numériques ou encore la passerelle SMS. En outre des options de surveillance passive et active, assorties d'une estimation complète des coûts, seront intégrées dans les lignes directrices de l'ECTAD sur la surveillance (voir recommandation 9). Les recommandations issues de la discussion technique sur les meilleures pratiques de prévention et de maîtrise du virus H5N1 de l'influenza aviaire (USAID, Bali, Indonésie, 30-31 mars 2010) ainsi que les conclusions du document de la FAO sur les pays où la maladie est endémique seront également prises en compte dans les lignes directrices proposées en matière de surveillance et les outils futurs.</p>	<p>Action 11.1 – Réaliser une analyse comparative sur le rapport coût- efficacité des outils de surveillance dans différents contextes nationaux.</p>	GLEWS Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Octobre 2010	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>12. Élargissement de la portée des outils de surveillance en place. Il est recommandé à la FAO de s'efforcer de rechercher au plus vite des moyens d'élargir la portée des outils de surveillance actuels et nouveaux à d'autres maladies endémiques importantes transfrontières, émergentes et prioritaires dans les pays où des programmes de lutte contre l'influenza aviaire sont en cours. La FAO devrait notamment faire campagne aux niveaux national, régional et central (Siège) auprès des donateurs actuels et futurs pour faire en sorte que les capacités développées jusqu'ici aient un champ d'application aussi vaste et soient aussi durables que possible.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Les activités de surveillance actuelles de l'ECTAD ont déjà été élargies à la maladie de Newcastle et à d'autres zoonoses émergentes d'origine avicole comme la fièvre du Nil occidental, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo ou l'encéphalite japonaise.</p> <p>Cette recommandation est étroitement liée à la recommandation 3 et aux actions associées, en particulier en ce qui concerne la production de directives sur la façon d'exploiter les investissements consacrés à l'influenza aviaire pour lutter contre d'autres maladies aux niveaux mondial, régional et national.</p> <p>La focalisation des donateurs sur l'influenza aviaire a freiné l'ECTAD dans l'élargissement de son action à d'autres besoins nationaux et régionaux.</p>	<p>Action 12.1 – Rédiger un nouvel ensemble de lignes directrices pour d'autres maladies prioritaires émergentes.</p>	GLEWS	Avril 2011	N
		<p>Action 12.2 – Envisager les options d'application des outils de surveillance à d'autres maladies animales.</p>	GLEWS	Janvier 2011	N
		<p>Action 12.3 – Élaborer des stratégies régionales d'approche des donateurs, conformément au cadre stratégique «Un monde, une santé» (actions de la recommandation 2).</p>	Directeurs régionaux	Nov. 2010	N
		<p>Action 12.4 – Encourager le dialogue de haut niveau avec les donateurs et les pays sur la nécessité d'investir dans d'autres maladies animales.</p>	Direction de l'ECTAD	Au plus vite	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Pilier 3 – Diagnostic, diagnostic différentiel et caractérisation des infections					
13. Besoins types en matière de diagnostic selon les pays. Il est recommandé à la FAO de continuer, en collaboration avec des partenaires, à élaborer un ensemble de principes et de lignes directrices sur les points suivants: installations et capacités diagnostiques minimales et optimales à mettre en place dans les différents pays, coûts et avantages de ces dispositifs, et méthode de prise en compte de facteurs comme la taille du pays, le nombre potentiel de cas, le niveau d'endémicité ou les capacités de la chaîne du froid dans la définition des besoins des laboratoires en matière d'influenza aviaire.	Recommandation acceptée. <u>Travail en cours.</u> Conformément au Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres édité par l'OIE, des facteurs comme la taille du pays, le niveau d'endémicité, le nombre potentiel de cas et la capacité de la chaîne du froid ont été pris en considération lors de la définition des besoins des laboratoires, en particulier pour les achats. Un outil à quatre niveaux a été élaboré pour évaluer les capacités de laboratoire (matériel, réactifs, etc.). Cela étant, il n'a pas été tenu compte des aspects socioéconomiques (coût et rendement, par exemple). Une cartographie des laboratoires est également réalisée dans le cadre de la composante d'identification incluse dans le programme «Emerging Pandemic Threats» (EPT, menaces pandémiques émergentes) financé par l'USAID.	Action 13.1 – Faire la synthèse des travaux précédents (en particulier les aspects socio-économiques et les approches fondées sur le risque) de façon à fournir des lignes directrices aux laboratoires.	Unité OFFLU de l'ECTAD	Octobre 2010	N
		Action 13.2 – Tester ces lignes directrices dans des pays pilotes pour plusieurs maladies prioritaires avec des environnements épidémiologiques différents et en faire la synthèse.	Unité OFFLU de l'ECTAD	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>14. Élargissement des capacités diagnostiques. Il est recommandé à la FAO de prendre des mesures énergiques, et notamment d'accentuer ses efforts de plaidoyer, pour continuer d'élargir au diagnostic différentiel d'autres maladies avicoles les capacités de laboratoire mises en place pour l'influenza aviaire, et pour examiner les besoins supplémentaires et partiellement similaires afin de répondre à la demande de création d'un système de diagnostic d'autres maladies endémiques transfrontières, émergentes et prioritaires dans les pays bénéficiant de programmes de lutte contre l'influenza aviaire.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Un grand nombre d'activités menées pour renforcer les capacités de laboratoire sont transversales (assurance qualité, biosécurité, expédition d'échantillons, etc.) ou s'appliquent déjà à des maladies autres que l'influenza aviaire (ce fut notamment nécessaire pour le diagnostic différentiel de l'influenza aviaire). De même, les réseaux régionaux de laboratoires travaillent actuellement sur plusieurs maladies animales transfrontières. L'influenza aviaire a été considérée comme un levier pour renforcer durablement les capacités de laboratoire. D'autres travaux peuvent être réalisés sur la base des conclusions de l'enquête proposée dans la recommandation 3.</p>	<p>Action 14.1 – Réaliser des tests d'aptitude pour d'autres maladies (dans le cadre de la composante d'identification du projet de l'USAID).</p>	Unité OFFLU de l'ECTAD	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Pilier 4 – Prophylaxie et éradication de la maladie					
15. Appui sous-national aux interventions de lutte contre l'influenza aviaire dans les principales zones où la maladie est endémique³. Il est recommandé à la FAO de déterminer avec les partenaires gouvernementaux s'il est possible de mettre sur pied, au niveau sous-national, des programmes dotés de tout le personnel nécessaire dans des zones où la maladie est endémique (en Égypte, en Indonésie et au Viet Nam, par exemple), afin de mettre en œuvre les stratégies de surveillance, d'intervention et de partenariat avec le secteur privé qui sont encouragées au niveau national. Il est proposé que ce travail prenne la forme d'activités pilotes dans les zones à haut risque où les progrès accomplis sont insuffisants. Il serait nécessaire de tenir compte des enseignements tirés des tentatives précédentes de décentralisation du programme dans ces pays.	Recommandation acceptée en partie. Travail en cours. Des activités expérimentales de ce type (utilisation d'une passerelle SMS pour le signalement au Bangladesh, restructuration des marchés en Indonésie, programme communautaire de diffusion des informations sur la santé animale en Égypte, etc.) sont déjà menées dans des pays où la maladie est endémique et certaines sont en cours d'élaboration (partenariats public-privé au niveau local, voir recommandation 5). Pour autant, le déploiement au niveau sous-national de programmes dotés de tout le personnel nécessaire semble quelque peu irréaliste, alors que l'ECTAD peine déjà considérablement à maintenir ses équipes dans les pays où la maladie est endémique. Des enseignements doivent également être tirés du programme participatif de surveillance des maladies et d'intervention avant la mise en œuvre de programmes similaires de grande ampleur au niveau local.	Action 15.1 – Finaliser le rapport de situation de la FAO consacré aux pays où la maladie est endémique.	ECTAD Asie-Pacifique	Achevée en mai 2010	N
		Action 15.2 – Appliquer les conclusions du rapport de situation de la FAO et les recommandations issues de la discussion technique sur les meilleures pratiques de prévention et de maîtrise du virus H5N1 de l'influenza aviaire (USAID, Bali, Indonésie, 30-31 mars 2010).	Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	0

³ Commentaire du groupe d'examen par les pairs (janvier 2010): la recommandation 15 relative à l'appui sous-national sera très difficile à mettre en œuvre si les fonds consacrés à l'influenza aviaire sont réduits (sans parler des difficultés pratiques de l'application d'un programme de ce type dans des pays comme le Viet Nam).

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
	<p>La direction considère que la priorité de l'ECTAD est d'apporter un appui technique de haut niveau aux gouvernements des pays concernés. Il est également important d'offrir une assistance sur le terrain, étant entendu que celle-ci doit être fournie au moyen de partenariats stratégiques (ONG, etc.).</p> <p>Les recommandations issues de la discussion technique sur les meilleures pratiques de prévention et de maîtrise du virus H5N1 de l'influenza aviaire (USAID, Bali, Indonésie, 30-31 mars 2010) ainsi que les conclusions du rapport de situation de la FAO sur les pays où la maladie est endémique devraient donner des orientations utiles sur le meilleur moyen d'éradiquer la maladie dans ceux où le virus est enraciné.</p>				

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>16. Abattage, indemnisation et reconstitution des cheptels. Il est recommandé à la FAO de chercher à s'appuyer sur sa connaissance approfondie des politiques d'indemnisation afin d'en faire profiter les gouvernements, en élaborant une approche itérative, avec une «boucle de régulation» entre le niveau stratégique et le niveau pays, pour analyser ce qui fonctionne ou non dans les différents pays. L'objectif serait d'élaborer un ensemble harmonisé de principes et de méthodes visant à gérer les relations complexes qui existent entre l'abattage, l'indemnisation et la reconstitution des cheptels tout en s'inspirant de l'expérience et des résultats probants acquis par la FAO dans les pays où elle opère.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> L'Unité de la socioéconomie de l'ECTAD cherche actuellement à intégrer les meilleures pratiques d'indemnisation dans des stratégies ou des plans nationaux de 2^e génération inclus dans le cadre national, en s'inspirant des directives sur l'indemnisation en cas d'influenza aviaire de la Banque mondiale, de la FAO et de l'OIE ainsi que du recueil par pays de la Banque mondiale. Bien que ce travail repose principalement sur l'expérience liée à l'influenza aviaire, l'ECTAD s'intéresse aussi aujourd'hui à des stratégies plus larges destinées à financer les interventions d'urgence dans le domaine de la santé animale en général. Celles-ci s'appuient sur une participation accrue du secteur privé à travers des mécanismes d'indemnisation relevant de partenariats public-privé ou des régimes d'assurance entièrement privés.</p> <p>Les recommandations issues de la discussion technique sur les meilleures pratiques de prévention et de maîtrise du virus H5N1 de l'influenza aviaire (USAID, Bali, Indonésie, 30-31 mars 2010) ainsi que les conclusions du rapport de situation de la FAO sur les pays où la maladie est endémique devraient donner des orientations utiles sur les régimes d'indemnisation.</p>	<p>Action 16.1 – Élaborer des lignes directrices de 2^e génération à partir de l'expérience acquise dans les différents pays.</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Avril 2011	N
		<p>Action 16.2 – Finaliser le document sur le financement des interventions d'urgence en matière de santé animale.</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Janvier 2011	N
		<p>Action 16.3 – Appliquer les conclusions du rapport de situation de la FAO et les recommandations issues de la discussion technique sur les meilleures pratiques de prévention et de maîtrise du virus H5N1 de l'influenza aviaire (USAID, Bali, Indonésie, 30-31 mars 2010).</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Pilier 5 – Synthèse, analyse, présentation et utilisation des données épidémiologiques					
<p>17. Renforcement des capacités en épidémiologie. Il est recommandé à la FAO de faire une plus large place aux compétences fondamentales en épidémiologie quantitative et qualitative dans les programmes nationaux et régionaux et les programmes du siège de l'ECTAD. Les aspects les plus importants sont les suivants:</p> <p>a) nécessité de disposer de spécialistes de haut niveau en épidémiologie quantitative au Siège de la FAO afin qu'ils participent à titre de conseillers et de mentors au renforcement des capacités en épidémiologie dans les programmes nationaux, régionaux et mondiaux de l'ECTAD;</p> <p>b) nomination d'épidémiologistes de haut niveau dans chacune des unités (sous-)régionales de l'ECTAD pour dispenser des conseils et assurer un accompagnement dans les régions;</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le Siège a des capacités en épidémiologie vétérinaire (huit fonctionnaires techniques dotés de compétences de haut niveau en épidémiologie, travaillant principalement dans le cadre du système GLEWS ou de projets et dans le domaine de l'épidémiologie quantitative).</p> <p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le poste a été créé pour l'ECTAD Asie-Pacifique et le recrutement est en cours (avis de vacance de poste publié).</p> <p>Avec un financement à long terme, des postes similaires pourraient être créés dans d'autres (sous-)régions.</p>	<p>Action 17.1 – Recruter un épidémiologiste de haut niveau (P5) au siège de l'ECTAD (épidémiologie quantitative).</p> <p>Action 17.2 – Terminer le recrutement de l'épidémiologiste de haut niveau de l'ECTAD Asie-Pacifique.</p> <p>Action 17.3 – Mobiliser des ressources pour créer des postes similaires dans d'autres unités (sous-)régionales de l'ECTAD.</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Direction de l'ECTAD</p>	<p>Avril 2011</p> <p>Achevée en juillet 2010</p> <p>Octobre 2010</p>	<p>O</p> <p>O</p> <p>O</p>

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
c) renforcement des liens et des partenariats avec des institutions nationales, régionales et internationales disposant de compétences en épidémiologie; et	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Au niveau mondial, un consortium a été créé en 2004 pour l'influenza aviaire, avec plusieurs centres spécialisés (CIRAD, universités belges et néerlandaises, Centres d'épidémiologie et de santé animale du Département de l'agriculture des États-Unis, Royal Veterinary College, Université de Londres, Université Murdoch en Australie, etc.). Ce partenariat doit être réactivé et la portée des interventions étendue à toutes les maladies animales transfrontières. En outre, la désignation des Centres de référence de la FAO est presque achevée. Ces centres fourniront un appui considérable à la FAO, notamment en épidémiologie.</p> <p>À l'échelon régional, le déploiement et le renforcement des réseaux de surveillance épidémiologique doivent se poursuivre, en collaboration avec des organisations régionales pour faciliter l'adhésion à ces dispositifs et leur pérennisation (exemple du BIRA en Afrique).</p>	Action 17.3 – Réactiver le consortium d'épidémiologie.	GLEWS	Octobre 2010	N
		Action 17.4 – Élaborer les plans d'action des Centres de référence de la FAO.	GLEWS	Janvier 2011	N
		Action 17.5 – Élaborer un programme ou une stratégie mondial(e) pour renforcer durablement les réseaux de surveillance épidémiologique dans toutes les régions.	GLEWS	Janvier 2011	N
d) examen d'un éventail plus large de possibilités de formation des épidémiologistes nationaux, en complément des programmes FETPV et AVET.	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> De nouveaux modules ont été intégrés dans le programme de formation standard (enquêtes sur les apparitions de foyers), ou le seront ultérieurement (surveillance de la faune sauvage). Il convient de collaborer avec d'autres institutions afin de pérenniser les programmes FETPV, en particulier dans les pays où la maladie est endémique.</p>	Action 17.6 – Instaurer une nouvelle collaboration pour pérenniser et développer les programmes FETPV.	GLEWS Directeurs régionaux de l'ECTAD	Octobre 2010	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
	Il est à noter que tous les pays ne disposent pas de suffisamment de vétérinaires (ni de réseaux d'agents de santé vétérinaire dans les collectivités), ce qui limite la formation en épidémiologie susceptible d'être dispensée.				

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
18. Développement des connaissances démographiques sur les volailles. Il est recommandé à la FAO de revoir sa classification en quatre secteurs afin d'utiliser les éléments nouveaux recueillis dans plusieurs pays pour actualiser et harmoniser le classement et la caractérisation des systèmes avicoles nationaux.	Recommandation acceptée en partie. La direction est d'accord avec la critique sur les limites de la classification en quatre secteurs. La FAO et ses partenaires continuent de l'utiliser, car elle s'est révélée, et reste, très pratique pour se faire rapidement une idée des divers systèmes de production existants. Il est donc proposé qu'elle ne soit pas modifiée. En matière de prophylaxie, la FAO suit une approche plus perfectionnée, en appliquant des solutions adaptées aux différents acteurs des chaînes de production et de commercialisation ou aux différentes zones géographiques. Cette approche repose sur une démarche de type HACCP (analyse des risques aux points critiques).	Action 18.1 – Réexaminer le modèle utilisé pour réaliser des études des secteurs avicoles en renforçant le niveau des connaissances démographiques sur les volailles.	Unité de la production de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO	Achevée en juillet 2010	N
		Action 18.2 – Mettre davantage l'accent sur les connaissances démographiques sur les volailles (et autres animaux d'élevage) dans les (6) futures études des secteurs avicoles et porcins (à l'aide du modèle révisé mentionné ci-dessus).	Unité de la production de l'ECTAD	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>19. Renforcement de l'utilisation pratique des études sur les chaînes de valeur. Il est recommandé à la FAO de prendre beaucoup plus en considération au niveau des pays le rôle des analyses des chaînes de valeur dans l'amélioration de l'efficacité des mécanismes de surveillance et d'intervention. Il faudrait également que les équipes sur place poussent plus avant ce type d'analyses et tiennent davantage compte des résultats qui en découlent dans les analyses épidémiologiques.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> L'analyse des chaînes de valeur est maintenant largement reconnue comme un outil efficace pour élaborer des stratégies nationales de prévention et de lutte, car elle permet de recenser les points de contrôle critiques. Elle est particulièrement utile pour mettre en place une surveillance fondée sur le risque.</p> <p>Toutefois, il reste nécessaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de disposer d'un outil général d'aide à la décision pour analyser les chaînes de valeur et utiliser les résultats dans la prévention et la maîtrise des maladies animales; et - de parvenir à une meilleure coordination avec les décideurs, car l'analyse des chaînes de valeur requiert des ressources pour collecter des données de qualité, et des capacités spécifiques. 	<p>Action 19.1 – Conseiller aux décideurs nationaux de recourir à l'analyse des chaînes de valeur dans le cadre de la prévention des maladies animales transfrontières et de la lutte contre celles-ci.</p>	Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N
		<p>Action 19.2 – Élaborer et diffuser un manuel sur la réalisation d'analyses de chaînes de valeur pour la prévention des maladies animales transfrontières et la lutte contre celles-ci.</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD GLEWS	Octobre 2010	N
		<p>Action 19.3 – Promouvoir l'utilisation des analyses de chaînes de valeur en intégrant un module spécialisé (restant à créer) dans les programmes FETPV – AVET.</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Octobre 2010	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>20. Meilleure intégration des produits des analyses socioéconomiques dans les stratégies de surveillance et d'intervention. Il est recommandé à la FAO d'utiliser beaucoup plus largement les évaluations d'impact socioéconomique dans l'élaboration de stratégies. Cela requiert une participation plus étroite et plus directe que ce n'est le cas actuellement des socioéconomistes, des spécialistes de la production avicole et des épidémiologistes vétérinaires. Une telle intégration devrait aboutir à terme à des programmes de terrain pluridisciplinaires et intégrés.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Un travail considérable est fourni au niveau des pays pour réaliser une évaluation de l'impact des maladies animales sur les moyens d'existence. En outre, des études sur les stratégies de surveillance et d'intervention (des vaccins à l'indemnisation, en passant par la biosécurité) sont en cours.</p>	<p>Action 20.1 – Rédiger à partir de l'expérience de l'influenza aviaire un manuel d'aide à la décision sur les approches socioéconomiques de lutte contre les maladies.</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Avril 2011	N
		<p>Action 20.2 – Tester le manuel avant son adoption officielle.</p>	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Avril 2012 (un an après la rédaction du manuel)	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>21. Renforcement des enquêtes relatives aux apparitions de foyers. Il est recommandé à la FAO d'étudier comment renforcer l'efficacité et la pérennité des enquêtes sur les apparitions de foyers, en recherchant les moyens d'inciter le personnel de terrain à mener de telles enquêtes et à s'attacher plus efficacement à remonter aux sources des infections et à anticiper leur dissémination.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Les capacités nationales d'enquête sur les apparitions de foyers sont actuellement renforcées à l'aide de cours de formation (programmes FETPV et AVET) sur l'épidémiologie et les sciences expérimentales (continuum entre la collecte de données sur le terrain et le diagnostic en laboratoire) et par la création ou la consolidation de réseaux régionaux de surveillance épidémiologique. Cependant, il n'existe pas de directives sur la réalisation de ce type d'enquêtes.</p> <p>Ces enquêtes relevant de la responsabilité des pays (services vétérinaires officiels), les équipes de l'ECTAD (<i>in situ</i>) ne peuvent pas offrir directement leur assistance. De la même façon, le déploiement d'une mission du Centre de gestion des crises – Santé animale doit être demandé par un pays.</p> <p>Le manque de données et d'analyses rétrospectives empêche également de réunir des connaissances générales sur l'épidémiologie de la maladie (sources d'infection potentielles, évolution du virus, etc.).</p>	<p>Action 21.1 – Actualiser les directives sur les enquêtes relatives aux apparitions de foyers, notamment les exigences minimales ou types en termes de données.</p>	GLEWS	Avril 2011	N
		<p>Action 21.2 – Conseiller aux gouvernements nationaux d'impliquer davantage les équipes de l'ECTAD et les agents compétents des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, notamment par le déploiement de missions du Centre de gestion des crises – Santé animale, pour réaliser des enquêtes sur les apparitions de foyers dans les pays.</p>	Direction de l'ECTAD Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N
		<p>Action 21.3 – Prôner auprès d'instances régionales et nationales de concertation la nécessité de disposer de données d'enquête de qualité (connaissances épidémiologiques générales sur l'influenza aviaire).</p>	Direction de l'ECTAD Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N
		<p>Action 21.4 – Élaborer un programme ou une stratégie mondial(e) pour renforcer durablement les réseaux de surveillance épidémiologique dans toutes les régions (identique à l'action 17.5).</p>	GLEWS	Janvier 2011	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>22. Utilisation accrue des approches fondées sur le risque. Il est recommandé à la FAO d'attacher une bien plus grande importance au rôle des approches fondées sur le risque dans les mécanismes de surveillance et d'intervention, en exploitant les résultats de solides analyses épidémiologiques et analyses des chaînes de valeur réalisées sur le terrain. Les produits de l'évaluation des risques devraient occuper une place bien plus centrale dans l'élaboration des stratégies nationales.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>La direction reconnaît qu'il est nécessaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mieux promouvoir les approches de la surveillance fondées sur le risque pour les interventions de prophylaxie et la gestion des risques, en s'appuyant la méthode des points de contrôle critiques; et - d'obtenir une adhésion plus large des gouvernements, la surveillance fondée sur le risque requérant souvent un changement du niveau de prise de décisions et une analyse plus approfondie des systèmes de surveillance en place; - de faire en sorte que l'ECTAD accorde plus d'importance au risque sur l'ensemble de la chaîne (production / distribution / commercialisation), notamment sur les marchés d'oiseaux vivants, où le risque est souvent sous-estimé. S'agissant des secteurs de production, le secteur 3 doit faire l'objet d'une attention accrue. 	<p>Action 22.1 – Concevoir un module de formation destiné à renforcer les capacités des pays à mener des évaluations des risques et à recenser les points de contrôle critiques.</p>	GLEWS	Avril 2012	O
		<p>Action 22.2 – Prôner auprès d'instances internationales et régionales de concertation la nécessité de mécanismes de surveillance et d'intervention fondés sur le risque.</p>	Direction de l'ECTAD Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée (réponse de la direction, 26 mars) et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Pilier 6 – Prévention de la maladie					
23. Passage de la théorie à la pratique en matière de biosécurité. Il est recommandé à la FAO de faire le point sur l'écart considérable entre le volume d'informations fournies et la qualité générale des communications de l'institution et d'autres partenaires en matière de biosécurité au niveau des élevages, des marchés d'oiseaux vivants et des ménages, d'analyser les facteurs à l'origine de ce problème et d'élaborer un plan actualisé et à plus long terme, si possible en intégrant la production de données empiriques sur les options de réduction future du risque d'infection dans ces trois environnements clés.	Recommandation acceptée. Les messages sur la biosécurité sont de qualité relativement uniforme et acceptable (production de lignes directrices mondiales). Cela étant, il convient de replacer ces messages dans les différents contextes nationaux en les testant sur le terrain. Il est notamment nécessaire de réaliser une analyse coût-avantages (dans des situations réelles) des principales mesures proposées afin d'évaluer leur validité ainsi que leur faisabilité financière et technique. D'après les données recueillies de manière empirique, il sera plus facile de faire valoir la mise en œuvre volontaire de la biosécurité dans les élevages et sur les marchés d'oiseaux vivants.	Action 23.1 – Générer des données empiriques sur l'impact des mesures de biosécurité.	Unité de la production de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Avril 2011	O
		Action 23.2 – Continuer de chercher les moyens les plus efficaces d'élargir l'adoption des mesures de biosécurité et d'améliorer l'hygiène dans tous les systèmes de production et de commercialisation.	Unité de la production de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Avril 2011	O
		Action 23.3 – Faire valoir auprès d'instances internationales et régionales de concertation la nécessité de mettre en œuvre des mesures de biosécurité dans les élevages et sur les marchés d'oiseaux vivants.	Direction de l'ECTAD Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée (réponse de la direction, 26 mars) et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>24. Poursuite des efforts d'analyse en matière de réduction du risque de contamination humaine⁴. Il est recommandé à la FAO, en collaboration avec l'OMS et d'autres partenaires, d'examiner les progrès obtenus jusqu'ici dans la détermination des risques d'infection humaine dans les pays où la maladie est endémique, de formuler des recommandations et de proposer des études susceptibles d'améliorer le niveau actuel de connaissance sur le sujet.</p>	<p>Recommandation acceptée en partie.</p> <p>La direction considère que cette recommandation relève davantage de l'OMS que de la FAO (dépasse le domaine de compétence de la FAO).</p> <p>Toutefois, limiter le risque de pandémie humaine en s'attaquant à la source animale de la maladie reste d'actualité. L'influenza aviaire représente-t-elle toujours une menace pandémique? Compte tenu du nombre de souches de l'influenza en circulation, il est suggéré de s'intéresser à la situation dans son ensemble et aux risques de pandémie liés à tous les virus de l'influenza, conformément à l'approche proposée dans l'initiative baptisée «Une seule grippe».</p> <p>Alors que le risque de pandémie se retrouve principalement dans les pays où la maladie est endémique, il semble que certaines pratiques (la préparation des aliments, par exemple) peuvent aussi avoir une incidence. Les recommandations issues de la discussion technique sur les meilleures pratiques de prévention et de maîtrise du virus H5N1 de l'influenza aviaire (USAID, Bali, Indonésie, 30-31 mars 2010) ainsi que le rapport de situation de la FAO sur les pays où la maladie est endémique devraient clarifier une partie des facteurs en cause. Le programme EPT de l'USAID devrait également améliorer considérablement l'état des connaissances sur l'émergence des pandémies.</p>	<p>Action 24.1 – Élaborer, mettre en œuvre et promouvoir la proposition de recherche de portée générale sur la grippe (initiative «Une seule grippe»).</p>	Unité OFFLU de l'ECTAD	Avril 2011	O
		<p>Action 24.2 – Dans les pays où la maladie est endémique, appuyer l'analyse conjointe des données épidémiologiques, cliniques, virologiques et socioéconomiques en provenance des secteurs de la santé animale et de la santé publique.</p>	Direction de l'ECTAD Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N
		<p>Action 24.3 – Appliquer les conclusions du rapport de situation de la FAO et les recommandations de la réunion de Bali (au sujet des risques d'infection humaine dans les pays où la maladie est endémique).</p>	Direction de l'ECTAD	Avril 2011	O
		<p>Action 24.4 – Document de la conférence Vérone 1 – Examiner les constatations formulées en 2008 par P. Rabinowitz, professeur invité de l'Université Yale.</p>	GLEWS	Au plus vite	N

⁴ Commentaire du groupe d'examen par les pairs (janvier 2010): la recommandation 24 sur les facteurs de risque de contamination humaine couvre des questions qui relèvent du mandat de l'OMS.

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>25. Poursuite des efforts de compréhension des rôles de la vaccination. Il est recommandé à la FAO de continuer à actualiser ses recommandations stratégiques en matière de vaccination contre l'influenza aviaire, en cherchant le moyen d'intégrer la vaccination au portefeuille d'options d'intervention des pays qui choisissent de ne pas y recourir pour le moment et de déterminer son efficacité à partir des expériences menées dans les pays qui y ont recouru.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Depuis 2004, la FAO a produit de nombreuses lignes directrices et recommandations sur la vaccination (en particulier les directives Vérone 1 rédigées en collaboration avec l'OIE). De nombreuses données empiriques sur la pertinence et le rapport coût-efficacité des stratégies de vaccination sont à présent disponibles, avec, comme principale source d'information, le projet GETS (Gathering Evidence for a Transitional Strategy) au Viet Nam et les expérimentations en cours de vaccins en Égypte et en Indonésie.</p> <p>La FAO estime que la vaccination n'est que l'une des options possibles pour lutter contre la maladie et qu'il faudrait évaluer, avant toute décision, si les pays sont prêts à y recourir (financement, stratégie de retrait, etc.). En outre, se pose la question du rôle de la vaccination dans l'évolution du virus (nouvelles sous-variantes).</p>	<p>Action 25.1 – Élaborer un ensemble actualisé de lignes directrices en matière de vaccination à partir des expériences menées et des analyses coût-avantages réalisées dans les différents pays.</p>	Unité OFFLU de l'ECTAD	Avril 2011	O
		<p>Action 25.2 – Examiner le rôle de la vaccination dans la maîtrise progressive de l'influenza aviaire.</p>	Unité OFFLU de l'ECTAD	Avril 2011	O
		<p>Action 25.3 – Concevoir un outil interne à la FAO permettant d'évaluer si les pays sont prêts à recourir à la vaccination.</p>	Unité OFFLU de l'ECTAD	Octobre 2011	O
		<p>Action 25.4 – Étudier plus en détail le rôle de la vaccination dans l'évolution des virus.</p>	Unité OFFLU de l'ECTAD	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>26. Maintien et renforcement des capacités de communication. Il est recommandé à la FAO de renforcer son partenariat avec d'autres organisations qui réalisent des activités de communication sur le terrain, en particulier en tirant parti de son savoir-faire technique reconnu et, le cas échéant, de prendre l'initiative d'activités d'information, d'éducation et de communication au niveau des élevages, surtout dans les environnements où de telles activités peuvent être complétées par des actions de surveillance des maladies et de biosécurité.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Parallèlement aux différents projets de collaboration menés actuellement avec d'autres partenaires, il faudrait un mécanisme mondial de concertation interorganismes pour améliorer la coordination et la définition des rôles dans les activités de communication communes.</p> <p>À plus long terme, la FAO estime que son rôle dans le renforcement des capacités des ministères de l'agriculture et des services vétérinaires à communiquer et à diriger est bien plus important que sa participation directe à la mise en œuvre des campagnes de communication au niveau des communautés.</p>	<p>Action 26.1 – Continuer de plaider avec force en faveur d'un mécanisme mondial de coordination de la communication et d'une meilleure définition des rôles et des responsabilités.</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Unité de liaison de l'ECTAD</p>	<p>Au plus vite</p>	<p>N</p>
		<p>Action 26.2 – Plaider en faveur du renforcement des ressources destinées à appuyer l'affectation sur le terrain d'experts en communication.</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Unité de liaison de l'ECTAD</p>	<p>Au plus vite</p>	<p>N</p>

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>27. De la restructuration sectorielle à l'intégration de la production et de la commercialisation des volailles. Il est recommandé à la FAO de guider stratégiquement les efforts d'évaluation des options futures de développement des entreprises avicoles en tenant compte: de la forte demande de produits de qualité; du besoin croissant d'innovations dans les domaines de la biosécurité, de la commercialisation et de la transformation; des rôles exclusifs que joue la volaille en termes de moyens d'existence et de sécurité alimentaire; et de la nécessité de réduire les risques de grippe à l'échelle mondiale.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Divers travaux sont actuellement en cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> - production de produits avicoles sains en s'appuyant sur une analyse de la chaîne de valeur (approche CCP); - étude de l'évolution des restructurations (à l'initiative des pouvoirs publics et du marché) et de leurs implications en termes d'action publique (Myanmar, Viet Nam et Kenya); et - analyse des préférences de consommation en relation avec la demande d'aliments sains. <p>Le travail de compréhension du rôle de la volaille en termes de moyens d'existence et de sécurité alimentaire a déjà été réalisé. Les résultats de la conférence internationale «L'élevage de volaille au XXI^e siècle» (2007) sont essentiels au développement du secteur avicole.</p>	<p>Action 27.1 – Fournir une assistance technique aux pays où le virus H5N1 de l'influenza aviaire est endémique pour les aider à élaborer leurs stratégies à long terme de lutte contre les maladies animales transfrontières dans l'aviculture et d'autres secteurs, en mettant l'accent sur les enjeux et les choix de restructuration à longue échéance.</p>	Directeurs régionaux de l'ECTAD	Au plus vite	N
		<p>Action 27.2 – Synthétiser et diffuser les connaissances sur les choix de développement des entreprises avicoles, en particulier sur les aspects suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. rôle de l'aviculture en termes de moyens d'existence et de sécurité alimentaire; 2. développement futur du secteur avicole et recensement des facteurs de risque émergents et des facteurs socioéconomiques de changement; et 3. concept de chaîne de production avicole saine. 	Unité de la socioéconomie de l'ECTAD Unité de la production de l'ECTAD	Avril 2011	O

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Interface avec les programmes mondiaux et régionaux					
<p>28. La FAO devrait élaborer un ensemble de critères de gestion des priorités dans l'appui mondial et régional aux pays: l'appui devrait être aligné sur les plans de travail et programmes stratégiques au niveau des pays et s'étendre au-delà des responsabilités des différents projets; étant donné l'importance des femmes dans la production de volaille, l'un des critères à retenir serait «l'impact plus important sur la parité hommes-femmes».</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Cette recommandation est liée à la recommandation 6.</p> <p>La direction reconnaît l'importance d'intégrer les questions de parité hommes-femmes dans toutes les activités de l'ECTAD en tant que problématique transversale, car les femmes constituent la majorité des populations rurales pauvres et jouent un rôle majeur dans les stratégies de survie et l'économie des ménages ruraux démunis.</p>	<p>Action 28.1 – Finaliser les programmes ou plans de travail et les stratégies «Une seule santé» dans toutes les régions conformément à l'approche «Un monde, une santé» (processus conduit par les pays) (action liée à la recommandation 2 et à l'action 2.2).</p>	Directeurs régionaux de l'ECTAD, avec l'appui de l'unité de la programmation de l'ECTAD et des agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO	Au plus vite	N
		<p>Action 28.2 – Finaliser les plans nationaux sur les priorités à moyen terme pour la santé animale dans les pays prioritaires (action liée aux actions 6.1 et 6.2).</p>	Directeurs régionaux de l'ECTAD, avec l'appui de l'unité de la programmation de l'ECTAD et des agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO	Au plus vite	N
		<p>Action 28.3 – Veiller à l'intégration de la question de la parité hommes-femmes dans les programmes ultérieurs de la FAO.</p>	Unité de la programmation de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO Unité de la socioéconomie de l'ECTAD	Au plus vite	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>29. Rôles régionaux: la FAO devrait prendre acte du rôle de plus en plus important joué par les unités sous-régionales et régionales de l'ECTAD, et potentiellement par les Centres régionaux de santé animale multi-institutionnels, et compléter leur financement au moyen d'initiatives pluridisciplinaires telles que l'initiative «Un monde, une santé», tout en renforçant leurs capacités techniques et opérationnelles.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>La FAO a toujours donné priorité à la création d'unités (sous-)régionales et d'unités de pays. L'Organisation a joué un rôle de chef de file dans la mise en place de Centres régionaux de santé animale multi-institutionnels avec les représentations régionales de l'OIE.</p>	<p>Action 29.1 – Actions 28.1 à 28.3.</p>			

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Gestion opérationnelle					
<p>30. Orientation des donateurs vers des mécanismes de financement souples, tels que le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation. Les donateurs devraient être incités à utiliser le mécanisme de financement commun du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation, plutôt que de mettre sur pied des projets séparés, et à accepter qu'une plus grande partie de ces fonds soit consacrée au travail de préparation et de suivi au niveau des pays. Partant du rôle important joué par le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation dans la lutte contre l'influenza aviaire, nous recommandons d'ouvrir un guichet programmatique «santé animale» dans ce Fonds, et d'inviter les donateurs à y verser des contributions. Un guichet de cette nature permettrait également au Centre de gestion des crises – Santé animale de continuer à répondre dans des délais raisonnables aux demandes d'assistance formulées par les pays membres; plus généralement, il permettrait à la FAO d'élargir la portée de la riposte et de veiller à la mise en place des activités de suivi requises.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p><u>Travail en cours.</u> Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation (SFERA) peut d'ores et déjà recevoir des fonds pour des activités ou des projets «Une seule santé».</p>	<p>Action 30.1 – Continuer d'inviter les donateurs à fournir des contributions sans affectation au moyen du guichet programmatique relatif à la santé animale du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation.</p>	Direction de l'ECTAD	Au plus vite	N
		<p>Action 30.2 – S'assurer que les donateurs ont accès aux plans nationaux sur les priorités à moyen terme pour la santé animale, de façon à leur fournir le cadre national dans lequel les crédits du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation seront investis, et à les encourager à affecter des contributions au guichet programmatique relatif à la santé animale.</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Unité de la programmation de l'ECTAD</p> <p>Directeurs régionaux de l'ECTAD</p>	Au plus vite	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée (réponse de la direction, 26 mars) et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
31. Amélioration de la gestion des ressources humaines , notamment par un recours plus fréquent au financement commun pour les ressources humaines, les achats, etc. Ce type de financement devrait permettre un regroupement, une continuité et une utilisation plus efficaces et plus souples des ressources. La FAO devrait également envisager de généraliser la politique de sélection du personnel qu'elle suit actuellement en Asie et qui ne prend pas en compte uniquement les connaissances techniques, mais aussi les compétences géographiques, managériales et culturelles, ainsi que les questions de renforcement des capacités et de parité hommes-femmes.	Recommandation acceptée. Si un financement commun pour les ressources humaines est jugé opportun, il reste à passer à la phase opérationnelle et en particulier à créer le type de compte approprié. Cette recommandation dépasse le cadre de l'ECTAD et est actuellement examinée par la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation. Les processus de sélection de l'ECTAD prennent également en compte les compétences géographiques, managériales et culturelles, ainsi que la question de la parité hommes-femmes.	Action 31.1 – Examiner les possibilités d'utiliser un financement commun pour les ressources humaines.	Direction de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation		N
		Action 31.2 – Continuer à prendre en compte les compétences géographiques, managériales et culturelles, ainsi que la question de la parité hommes-femmes, dans les processus de recrutement en cours et prévus de l'ECTAD.	Direction de l'ECTAD	En cours	N

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
<p>32. Meilleure exploitation de l'expertise collective du personnel de la FAO spécialisé dans la lutte contre l'influenza aviaire⁵, par le renforcement de l'apprentissage et de la communication interne et par l'incitation à une collaboration plus étroite et à un échange d'informations avec d'autres unités que le Service de la santé animale ou le Service des opérations d'urgence – Asie, Proche-Orient, Europe et urgences spéciales, le cas échéant; l'adoption de cette recommandation contribuera également à généraliser le mouvement vers la pluridisciplinarité mené par le Siège, notamment dans les régions/pays qui n'ont pas accès à de vastes compétences techniques.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Cette recommandation est liée à la recommandation 1 sur l'approche pluridisciplinaire adoptée au siège de l'ECTAD. Des efforts sont actuellement déployés pour étendre la pluridisciplinarité à d'autres unités en interne selon les besoins. Cette démarche tire avantage du fait que le travail de l'ECTAD est intégré dans les différents résultats d'activité des objectifs stratégiques B2 et I, qui font participer d'autres unités que la Division de la production et de la santé animales et la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation. Des initiatives visent en ce moment à instaurer cette pluridisciplinarité au niveau des régions et des pays.</p>	<p>Action 32.1 – (voir actions 1.1 et 1.2).</p>			

⁵ Commentaire du groupe d'examen par les pairs (janvier 2010): certains aspects de la recommandation 32 sur les approches pluridisciplinaires pourraient être en grande partie intégrés dans la recommandation 1.

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
Effets directs plus larges des interventions de la FAO en matière de lutte contre l'influenza aviaire					
33. Mener dans les deux ou trois ans à venir une évaluation complète des contributions de la FAO à la diminution des épizooties et des risques pour la santé humaine qui en découlent (Résultat de l'Organisation B2) ⁶ , afin d'examiner, d'un point de vue pluridisciplinaire et holistique, les ripostes de la FAO face à l'influenza aviaire et à d'autres épizooties; idéalement, cette évaluation devrait faire suite à un inventaire des apports de la FAO à la riposte mondiale face à la crise de l'influenza aviaire et prendre en compte les progrès accomplis dans le renforcement du modèle ECTAD et la mise en œuvre du Cadre de gestion des crises pour la filière alimentaire.	<p>Recommandation acceptée en partie.</p> <p>Cette recommandation dépasse le cadre de l'ECTAD; elle doit être envisagée dans celui, plus général, des résultats de l'Organisation B2, I1 et I2.</p> <p>L'évaluation pourrait être considérée à condition:</p> <p>i) que les fonds nécessaires soient disponibles et</p> <p>ii) que le programme «Une seule santé» se développe sensiblement. Dans ce cas, elle sera menée avec la participation des services compétentes du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs et du Département de la coopération technique.</p>	<p>Action 33.1 – Réaliser une évaluation de l'impact de l'influenza aviaire (sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles).</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Unité de la programmation de l'ECTAD</p> <p>Directeurs de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO</p>	Avril 2011	O
		<p>Action 33.2 – Évaluer le programme «Une seule santé» (taille et champ d'application), puis, si nécessaire, planifier et mener l'évaluation, en s'assurant de la participation des services du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs et du Département de la coopération technique.</p>	<p>Direction de l'ECTAD</p> <p>Unité de la programmation de l'ECTAD</p> <p>Directeurs de l'ECTAD et agents compétents des bureaux (sous-) régionaux de la FAO</p>	Avril 2012	O

⁶ <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/017/k5831f.pdf>

Recommandations	Recommandation acceptée , acceptée en partie ou rejetée et commentaires associés	Action à réaliser			
		Action	Unité responsable	Calendrier	Fonds supplémentaires nécessaires (O ou N)
			Tous les services compétents du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs et du Département de la coopération technique		

Liste des sigles

AGAH	Service de la santé animale
AGAL	Sous-division de l'information, de l'analyse sectorielle et des politiques en matière d'élevage
AGAS	Groupe des systèmes de production animale
AVET	formation en épidémiologie vétérinaire appliquée (Philippines, Viet Nam)
CCP	point critique à maîtriser
CIRAD	Centre international pour la recherche agronomique et le développement (France)
CNPMT	cadre national sur les priorités à moyen terme (FAO)
CRPMT	cadre régional sur les priorités à moyen terme
ECTAD	Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (FAO)
EMPRES	Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EPT	Menace pandémique émergente (Programme USAID, États-Unis)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FETPV	Programme de formation en épidémiologie de terrain à l'intention des vétérinaires (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies [États-Unis], adapté par la FAO)
GLEWS	Système mondial d'alerte précoce et de réponse pour les principales maladies animales (FAO, OIE, OMS)
HACCP	Analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise
OFFLU	Réseau d'experts OIE/FAO sur l'influenza animale
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMS	Organisation mondiale de la santé (Genève)
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SFERA	Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation
TCE	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (FAO)
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international